

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 mai 2009

Service instructeur
Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

N° CP-2009-7-6-1

Service consulté

PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2007-2008-2009
Assainissement (C213) - Aménagement Hydraulique du Vignoble (C215)

Résumé : Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, des dossiers présentés en 2007, 2008 et 2009, il vous est proposé de programmer les opérations dont l'ordre de service nous est parvenu, ce qui induit au titre des programmes:

- 2007 : un montant de subvention de 26 550 € pour l'Assainissement,
- 2008 : un montant de subventions de 14 107 € pour l'Assainissement,
- 2009 : un montant de subvention de 205 440 € pour l'Assainissement et de 910 € pour l'Aménagement Hydraulique du Vignoble.

Lors de ses différentes réunions, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du Conseil Général a validé, au titre des Programmes Départementaux d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement, les opérations suivantes pour lesquelles les ordres de service ou lettres de commande m'ont été adressés.

▪ **Programme d'Assainissement**

Programme 2007

1 opération représentant 88 500 € HT de travaux et 26 550 € de subvention (Annexe 1).

Programme 2008

2 opérations représentant 52 650 € HT de travaux et 14 107 € de subventions (Annexe 2).

Programme 2009

1 opération représentant 513 600 € HT de travaux et 205 440 € de subvention (Annexe 3).

▪ **Programme d'Aménagement Hydraulique du Vignoble**

Programme 2009

1 opération représentant 7 000 € HT de travaux et 910 € de subvention (Annexe 4).

Conformément à notre procédure de programmation, je vous propose de programmer ces opérations au titre des années 2007, 2008 et 2009.

Le montant total des subventions programmées serait ainsi porté à :

Pour 2007 :

5 829 738 € au titre du Programme d'Assainissement, pour un montant d'autorisations de programme de 7,50 M€,

Pour 2008 :

3 158 620 € au titre du Programme d'Assainissement, pour un montant d'autorisations de programme de 5,15 M€,

Pour 2009 :

339 703 € au titre du Programme d'Assainissement, pour un montant d'autorisations de programme de 8 M€,

28 025 € au titre du Programme d'Aménagement Hydraulique du Vignoble, pour un montant d'autorisations de programme de 30 000 €.

L'imputation est la suivante: Chapitre 204 – Nature 20414 – Fonction 61.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 MAI 2009

**Assainissement
PROGRAMME 2007**

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04072	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LUTTER- RAEDERSDORF Réhabilitation collecteur rue de Porrentruy à Raedersdorf	88 500,00	30%	26 550,00
			Total	26 550,00

**Assainissement
PROGRAMME 2008**

Annexe 2

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04292	SIA DE LAUW - GUEWENHEIM - SENTHEIM Modification de réseau à Lauw	10 850,00	26%	2 821,00
AST04290	SIA DE LAUW - GUEWENHEIM - SENTHEIM Remplacement conduite à Sentheim	41 800,00	27%	11 286,00
			Total	14 107,00

**Assainissement
PROGRAMME 2009**

Annexe 3

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04338	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LUTTER- RAEDERSDORF Unité de traitement des eaux usées	513 600,00	40%	205 440,00
			Total	205 440,00

**Aménagement Hydraulique du Vignoble
PROGRAMME 2009**

Annexe 4

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AHV03555	SIGOLSHEIM Aménagement du Glotzenweg	7 000,00	13%	910,00
			Total	910,00